

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA

HON INTERREGIONALE P



CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

N°07001-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.CC

Le Directeur des Mines et de la Géologie atteste par la présente que les substances minérales désignées ci-après :

- -Pierres précieuses (Taillées): vingt GRAMMES (20.00 grs) d'Emeraude.
- -Pierres fines (Brutes): vingt GRAMMES (20.00 grs) de Beryl (Bleu).

<u>Soit au total général</u>: quarante grammes (40.00grs) de pierres gemmes et ou méteaux précieux.

Objet du dossier de declaration n°\${num_déclaration} en date du 01-07-2024, de LP III E N°000001LP3E du 01-07-2024, de la facture N°0001/FPF/02/SHS/2024 du 01-07-2024, de l'attestation de domiciliation N°000001DOM ayant été soumises au contrôle de qualité et de certificat conformité effectué par la DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA, suivant Procès-verbal de constatation et contrôle n°07001-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC du 02-07-2024 sont conformes à la déclaration souscrite par Mr. RABE Yung responsible ou gérant de la société KIKIO SARL dont le siège est situé à Antanandava Antsirabe. Ces documents sont destinés à être exportés à l'adresse suivante:

RABE Yung Shangat Chine Dubai

Le present certificat est délivré pour server et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 2 juillet 2024

- Rue Farafaty Ampandrianomby, Antananarivo 101 - MADAGASCAR
- O +261 34 11 110 99
- https://facebook.com/mim.madagascar
- https://mines.gov.mg